



Communiqué commun des 5 intersyndicales de PH du 20 novembre 2018

Par le biais d'un amendement au Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2019, le gouvernement a décidé de modifier profondément les modalités de financement du Centre National de Gestion des carrières des praticiens hospitaliers et des directeurs (CNG).

Cet amendement vise à exclure les établissements publics de santé qui jusqu'à présent, participaient à son financement à travers une cotisation, pour le faire reposer sur les seules épaules de l'assurance maladie.

Présentée sous prétexte de simplification, cette modification a été introduite dans le PLFSS par voie d'amendement gouvernemental sans que le conseil d'administration n'ait été informé de ce projet et de ses conséquences sur les moyens accordés au CNG, et ce en amont de toute évaluation du contrat d'objectifs et de performance entre le CNG et l'Etat.

Cette réforme risque de remettre en cause le lien fondamental entre le CNG et les établissements, et interrogent nos organisations sur le sens donné à l'action publique à la veille de réformes profondes.

Les 5 intersyndicales de praticiens hospitaliers restent profondément attachées à la notion de statut et à la gestion nationale des carrières garante de l'indépendance professionnelle de l'exercice médical hospitalier.

L'amendement gouvernemental fragilise le financement du CNG en ne faisant reposer celui-ci que sur un seul partenaire, qui n'a pas hésité en 2018 à réduire sa part de financement de plus de 2 millions d'euros. Une telle perspective ne peut que conduire à remettre en cause le CNG dans ses missions fondamentales, et conduire à terme à une gestion locale des carrières de tous les agents concernés.

En l'absence de transparence sur les objectifs portés au travers de cet amendement, les 5 intersyndicales de praticiens hospitaliers demandent au gouvernement l'abrogation de cette disposition et le rétablissement de la contribution directe des établissements.

Dr Renaud Péquignot, Avenir Hospitalier
Dr Norbert Skurnik, CMH
Dr Jacques Trévidic, CPH
Dr Rachel Bocher, INPH
Dr Sadek Beloucif, Snam-HP